

**PROCÈS-VERBAL
DE LA RÉUNION DE GESTION ARÉNA VILLE DE LA PRAIRIE
LE JEUDI 4 AVRIL 2019, À 18H30,
À LA SALLE DE CONFÉRENCE
DU 250, RUE DU VICE-ROI**

Étaient présents :

Manuel Tavares
Sébastien Croussette
Isabelle Rouleau
Martin Lavoie
Anthony Gauthier
Luc Léveillé
Steve Ponton
Paule Fontaine

Étaient absents :

Stéphane Guérin
Pierre Vocino
Normand Chassé

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION

La réunion débute à 18 h 34

2019-04-008

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Steve Ponton
APPUYÉ PAR monsieur Anthony Gauthier
Et résolu unanimement :

QUE l'ordre du jour soit adopté

ADOPTÉE

2019-04-009

3. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 7 FÉVRIER 2018

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Steve Ponton
APPUYÉ PAR monsieur Luc Léveillé
Et résolu unanimement :

QUE le procès-verbal soit adopté

ADOPTÉE

4. GESTION DE L'ARÉNA

4.1. Bilan financier :

Présentation de la nouvelle formule des résultats de GAVLAP pour les mois de janvier et février 2019. Il a été mentionné que les résultats mensuels allaient être présentés avec un décalage d'un mois afin de permettre à GAVLAP de concilier correctement le mois et de présenter des données réelles.

4.2. Embauches et congédiement

2019-04-010

4.2.1 Résolution pour l'embauche de nouveaux employés

Beaucoup de mouvement dans les effectifs puisque quelques employés ont un 2^e emploi. Nous avons besoin de nouveaux employés pour combler quelques plages horaires.

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Anthony Gauthier

APPUYÉ DE monsieur Manuel Tavares

Et résolu unanimement :

QUE GAVLAP embauche Sina Bourbeau et André Lefort comme opérateurs.

ADOPTÉE

2019-04-011

4.2.2 Résolution pour le congédiement d'un employé

Congédiement d'un employé pour ne pas avoir rencontré les attentes du poste, malgré le suivi et la formation donnés par la direction.

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Anthony Gauthier

APPUYÉ DE monsieur Manuel Tavares

Et résolu unanimement :

QUE GAVLAP congédie Sean Birmingham.

ADOPTÉE

4.3. Surfaceuse :

Monsieur Sébastien Croussette explique qu'il y a encore des problèmes d'ajustement avec le couteau de la surfaceuse. Celui-ci ne coupe pas comme les surfaceuses compétitrices de marque *Ice Bear* ou *Zamboni*. Cependant, M. Bouillier offre un excellent service à la clientèle. L'Aréna a reçu quelques visites d'autres villes en appel d'offres qui souhaitaient voir la performance de la Icetech.

Possibilité d'avoir une surfaceuse en backup lors du gala du CPA, comme pour la coupe Dodge.

4.4. CPA :

2019-04-012

4.4.1 Résolution du Projet *sport études* présenté par Mmes Marie Pelletier et Josée Normand

ATTENDU que le projet sport-études présenté par Marie Pelletier et Josée Normand le 4 avril 2019 qui sollicite des tarifs préférentiels de location d'heures de glace pour supporter cette initiative. GAVLAP est tenu de respecter sa grille tarifaire,

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Manuel Tavares

APPUYÉ DE monsieur Luc Léveillé

Et résolu majoritairement car M. Anthony Gauthier demande l'abstention :

QUE GAVLAP refuse d'adhérer au modèle d'affaire proposé par le projet sport-études.

ADOPTÉE

4.5. AHML :

Monsieur Normand Chassé n'est pas présent.

4.6. JDLM :

Monsieur Stéphane Guérin n'est pas présent. L'équipe a été éliminée mais JDLM poursuit tout de même avec quelques pratiques.

4.7. Logo

Présentation des 4 modèles suggérés par la graphiste. Les options 3 et 4 sont les plus appréciées des membres du CA. GAVLAP fera faire des déclinaisons avec ces deux modèles. Un sondage final sur l'option préférée sera envoyé aux membres.

5. VARIA

5.1. Travaux :

Problème persistant avec la porte extérieure de l'infirmierie qui déclenche très fréquemment. Ceci a pour incidence que Sébastien Croussette reçoit des appels de la centrale durant la nuit, tant la semaine que la fin de semaine.

Solotech : explication des problèmes avec les haut-parleurs. La ville fera respecter le dossier et exigera le remplacement des haut-parleurs défectueux.

Reste quelques travaux extérieurs à effectuer.

6. PROCHAINE RENCONTRE

La prochaine rencontre aura lieu le 16 mai, afin d'accommoder la majorité des membres du C.A.

2019-04-013

7. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Paule Fontaine

APPUYÉ DE monsieur Manuel Tavares

Et résolu unanimement :

QUE la séance soit et est levée à 20 h 20 ;

ADOPTÉE

Manuel Tavares, président

Steve Ponton, secrétaire